

Élaboration de plans pluriannuels d'actions et de travaux en faveur des milieux aquatiques et humides pour la Seine-Normande



SEINE NORMANDE
SYNDICAT MIXTE DE GESTION

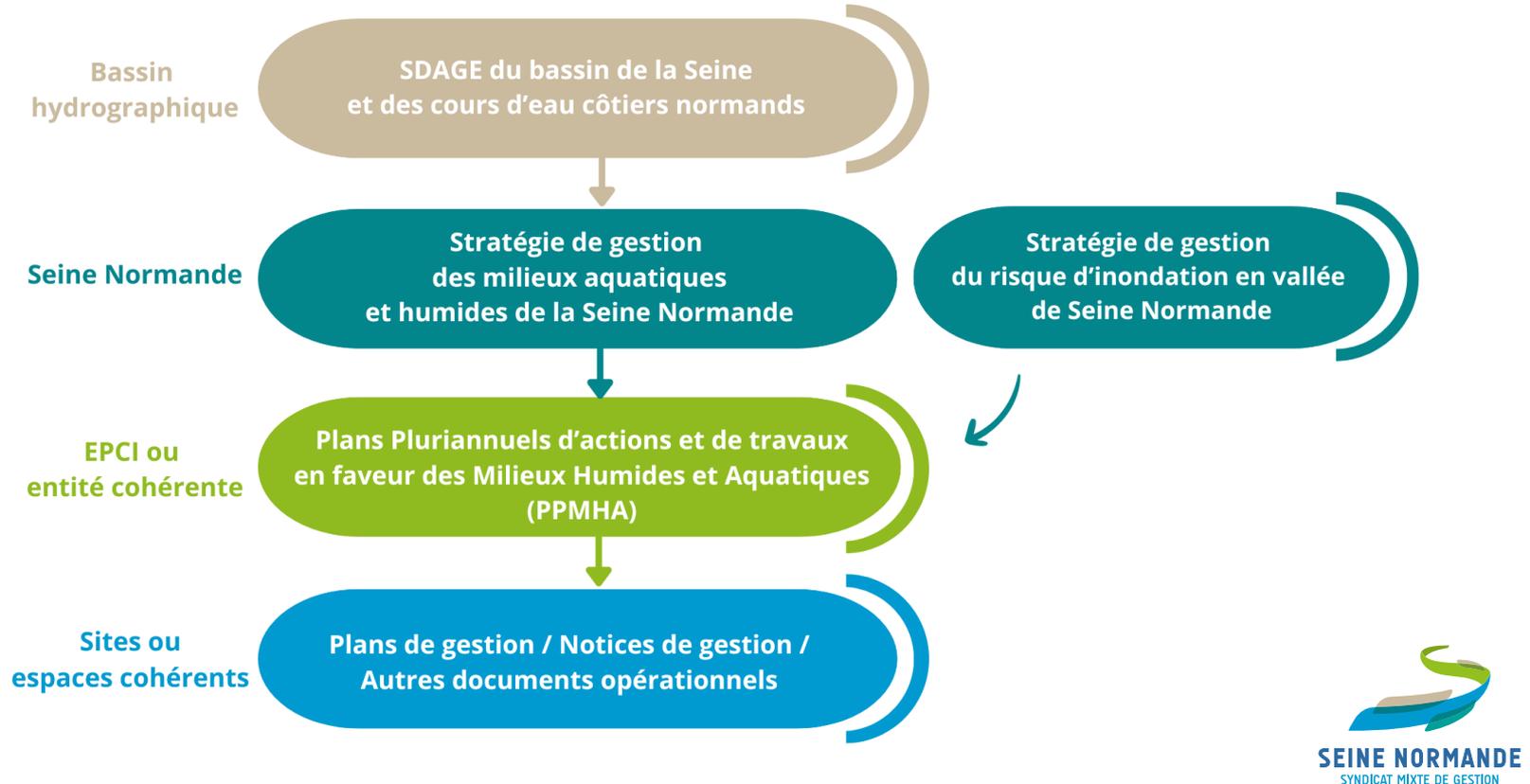
1

Principe général d'intervention du SMGSN sur les milieux aquatiques et humides



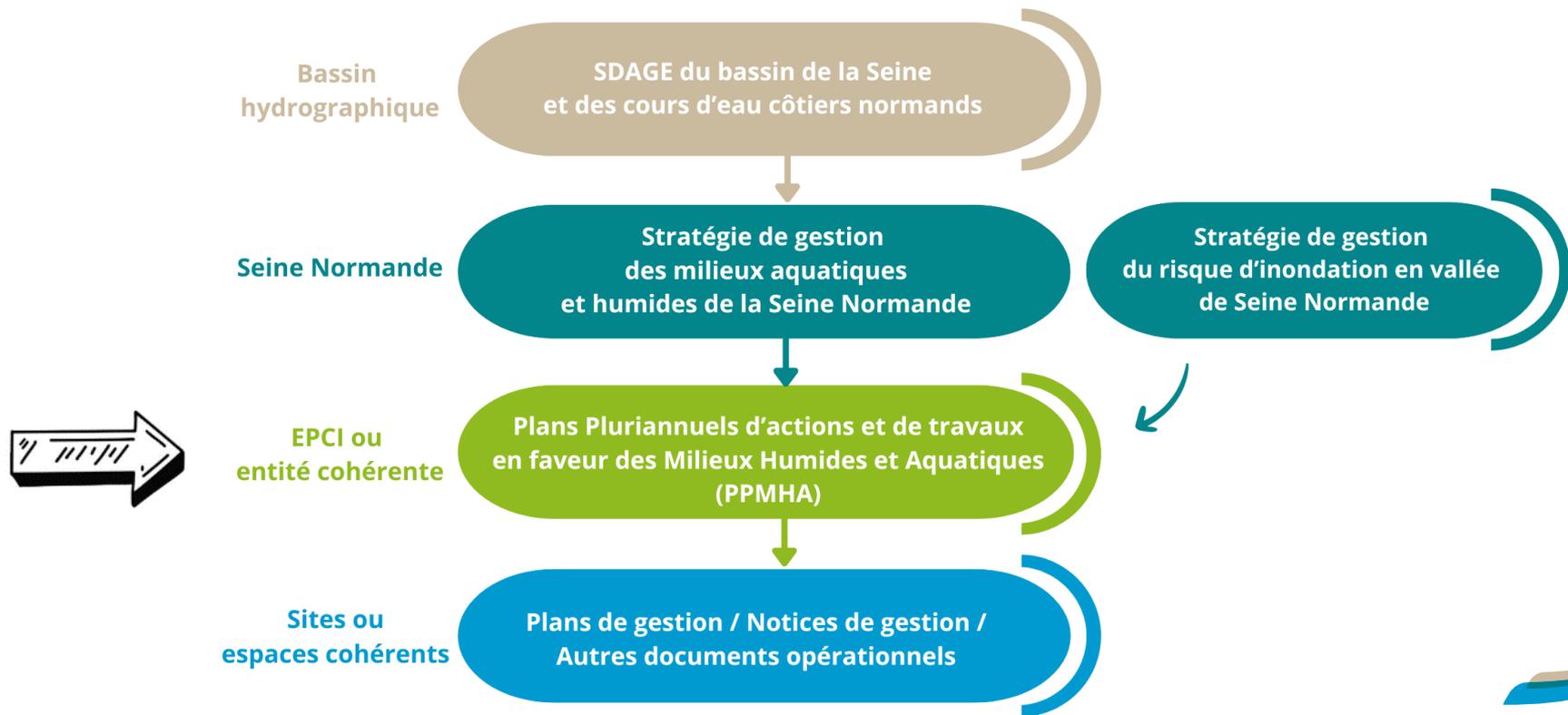
Principe général d'intervention du SMGSN

pour la gestion des milieux aquatiques et humides de la vallée de la Seine Normande



Principe général d'intervention du SMGSN

pour la gestion des milieux aquatiques et humides de la vallée de la Seine Normande





2 Élaboration PPMHA sur la Seine Normande

Qu'est ce qu'un PPHMA ?

→ Outil de planification dans le temps et l'espace d'actions visant à **préserver, gérer et restaurer** les **cours d'eau** et leurs **annexes hydrauliques et biologiques** dans le lit majeur

→ Méthodologie définie dans un **guide** (version définitive : 2022), élaborée par CD27 en lien avec l'AESN

→ Outil décliné par de **nombreux acteurs** de l'Eure et de la Seine-Maritime

→ PPMHA pour la Seine Normande :

- Soutenu financièrement par l'AESN
- Élaborée par EPCI ou entité cohérente
- Durée : 10 ans
- Actions articulées avec les acteurs en place / sites déjà gérés
- Méthodologie adaptée au contexte et enjeux de la Seine

Les enjeux des PPMHA pour la Seine Normande

- **Enjeux 1** : Atteindre le bon état écologique des milieux aquatiques
- **Enjeux 2** : Préserver et restaurer l'équilibre naturel des milieux humides
- **Enjeux 3** : Garantir les fonctionnalités hydro-morpho-écologiques
- **Enjeux 4** : Améliorer et préserver la biodiversité des milieux humides et aquatiques
- **Enjeux 5** : Développer les solutions fondées sur la nature pour réduire l'impact des inondations liées au débordement de la Seine

Les objectifs des PPMHA pour la Seine Normande

- Restaurer / gérer les milieux humides et aquatiques
- Restaurer des espaces de mobilités du fleuve
- Acquérir des connaissances
- Animer, communiquer et sensibiliser

Rendre les territoires plus résilients pour une meilleur adaptation au **changement climatique**

La méthode

PHASE 1 : État des lieux et diagnostic

Acquisition de connaissances globales (bibliographie, photo-interprétation...) →

Identification des secteurs potentiels

Diagnostic de terrain (relevés habitats naturels & flore, caractérisation mares & réseaux hydrauliques...) → **Identification des altérations**

La méthode

PHASE 1 : État des lieux et diagnostic

PHASE 2 : Diagnostic partagé, enjeux et objectifs

Synthèse du diagnostic, enjeux et objectifs

La méthode

PHASE 1 : État des lieux et diagnostic

PHASE 2 : Diagnostic partagé, enjeux et objectifs

PHASE 3 : Élaboration du programme d'actions

Les trois échelles d'intervention

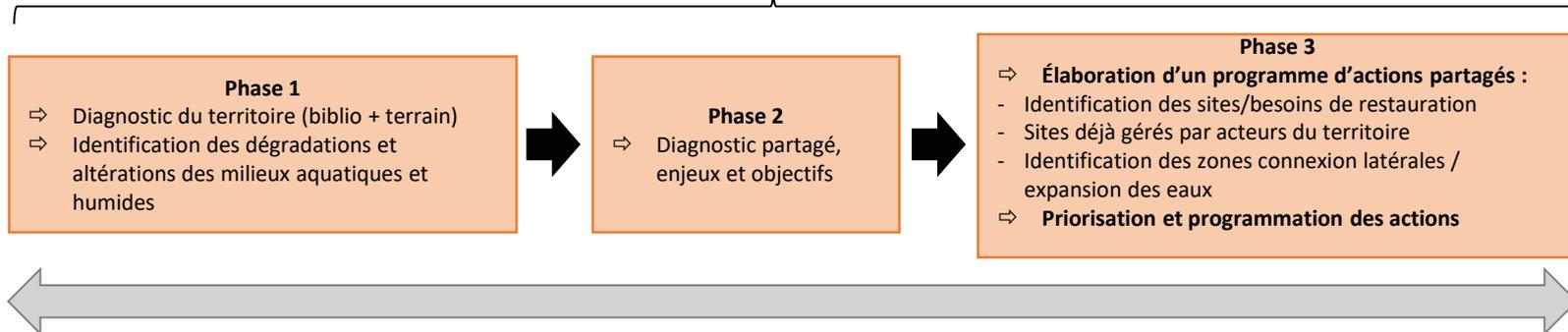
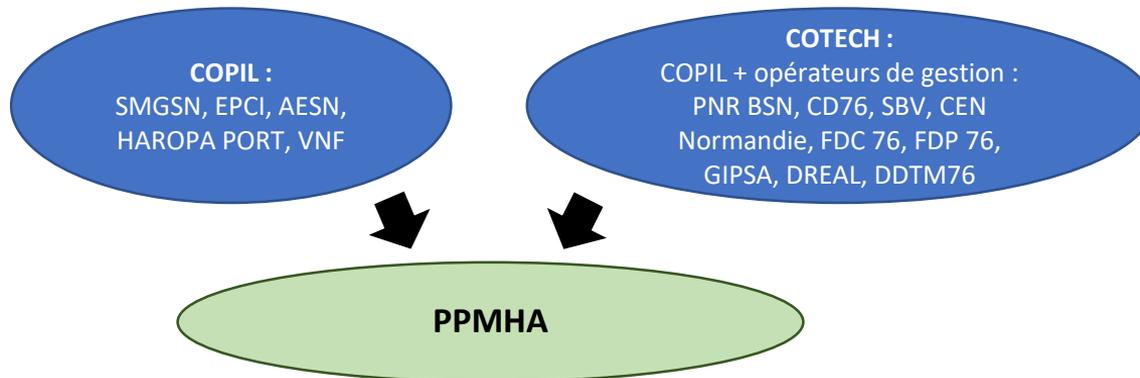
- **Échelle locale** : mares, berges...
- **Échelle de sites** : plusieurs hectares
- **Échelle supra** : zones de connexions latérales

Formalisation des besoins de restauration

- **Identification des actions à mener & délimitation des sites à restaurer**
- **Identification des zones de connexions latérales (ZCL)**

Priorisation et programmation

Une élaboration partenariale



Animation de la démarche et formalisation du PPMHA

Question : comment travailler avec le CSES ?

3 Mise en place de PPMHA sur Seine Normandie Agglomération et l'Agglo Seine Eure



Identifications des sites de restauration

Altérations



Actions

Altérations	
alt1	Milieu ouvert d'intérêt, en cours de fermeture
alt2	Gestion non adaptée
alt3	Présence de macro-déchets
alt4	Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes
alt5	Envasement / comblement de milieux aquatiques
alt6	Rupture de trame bleue : mare ou réseau de mares isolés
alt7	Présence de vestiges d'ouvrages issus du génie civil
alt8	Présence d'espèces végétales inadaptées
alt9	Berges anthropisées
alt10	Érosion de berges
alt11	Déconnexion d'annexes hydrauliques
alt12	Drainage de zones humides
alt13	Remblayage de zones humides
alt14	Rupture de la continuité écologique
alt15	Déconnexion lit mineur / lit majeur

Entretien d'habitats naturels

- E1 Entretien des végétations de zones humides
- E2 Entretien des végétations de milieux aquatiques
- E3 Gestion des macro-déchets
- E4 Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes

Restauration d'habitats naturels

- RA1 Restauration de ripisylves
- RA2 Réouverture de milieux
- RA3 Restauration de la trame bleue : restauration / création de mares
- RA4 Remise en état du milieu par démolition de vestiges d'ouvrages
- RA5 Gestion des espèces végétales inadaptées

Restauration hydro-morphologiques

- RB1 Restauration écologique des berges
- RB2 Reconnexion d'annexes hydrauliques
- RB3 Restauration du caractère humide des milieux
- RB3 Restauration de la continuité écologique

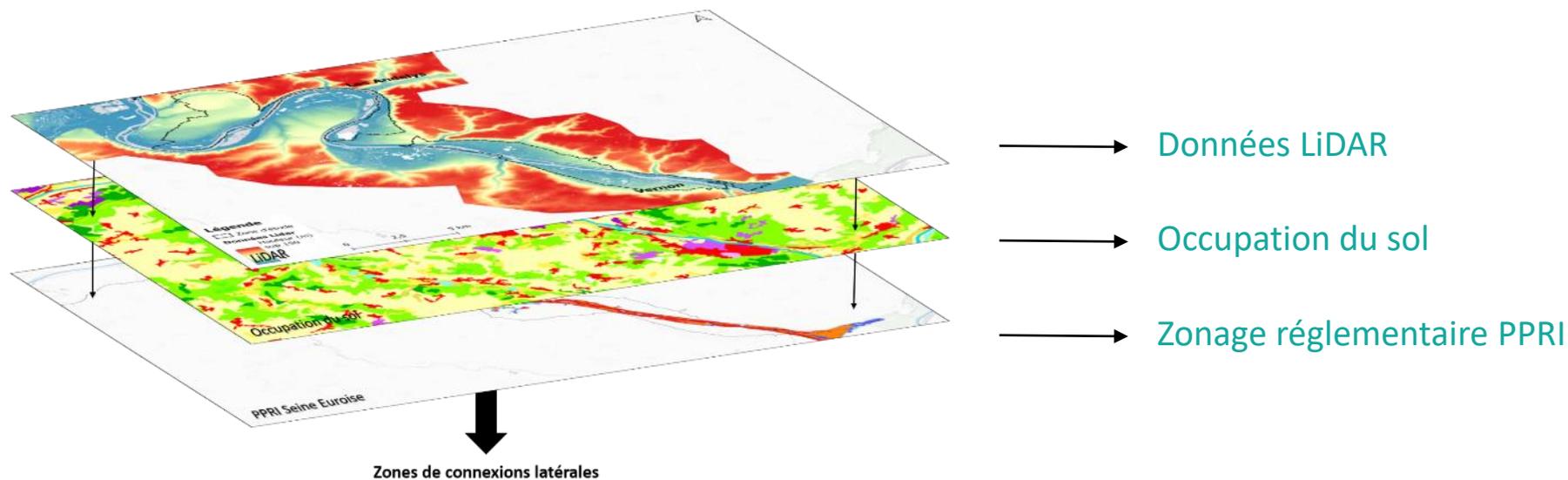
Restauration des espaces de mobilités du fleuve

- A1 Gestion des zones de connexions latérales (ZCL)

Espaces en libre évolution

- L1 Boissements en libre évolution
- L2 Herbiers aquatiques en libre évolution

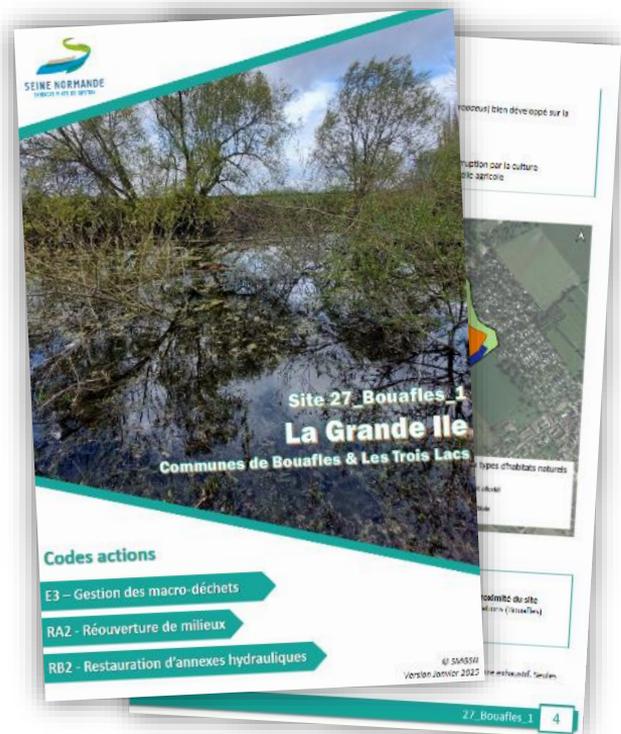
Identifications des potentielles zones de connexions latérales



Trois niveaux d'interventions sont possibles sur ces zones :

- 1. Zones à préserver** → Zones fonctionnelles
- 2. Zones à restaurer** → Zones dont le fonctionnement est altéré
- 3. Champs d'inondation contrôlée** → Création de servitudes de sur-inondation

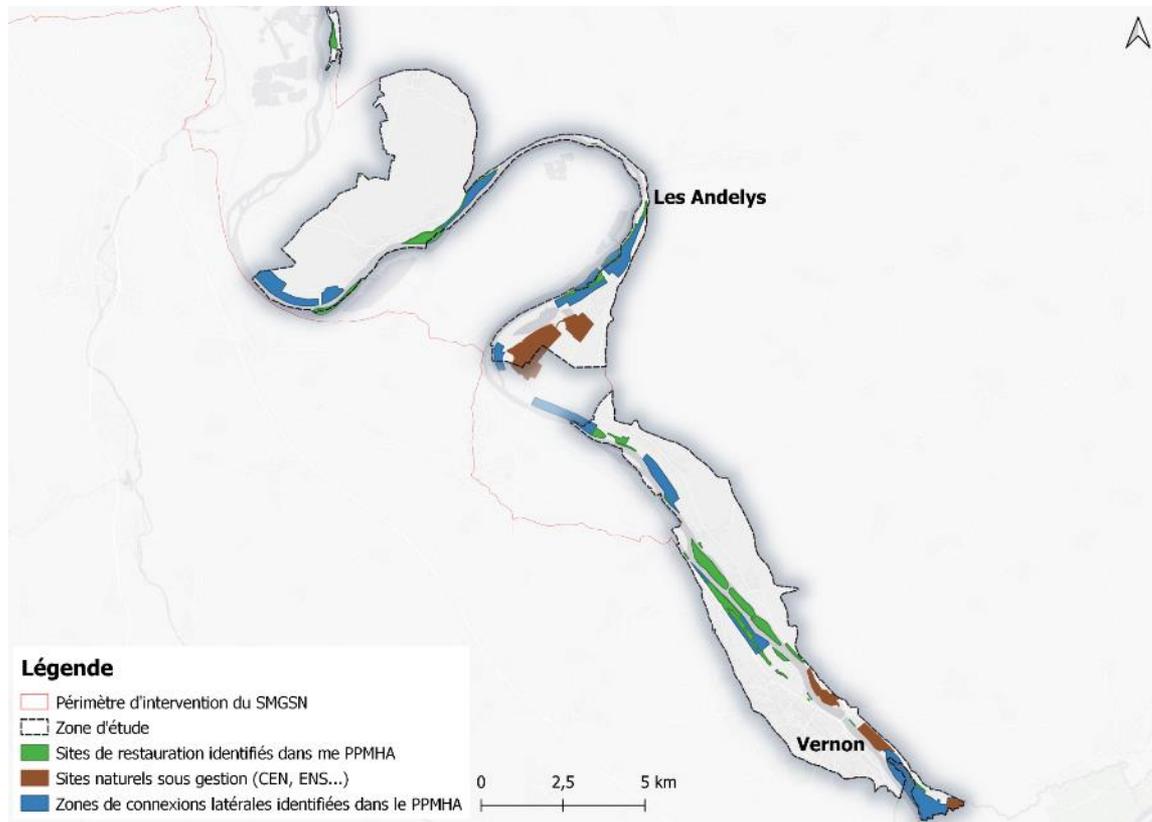
Fiches « sites de restauration »



Fiches « zones de connexions latérales »



Résultats sur Seine Normandie Agglomération



38 Sites de restauration

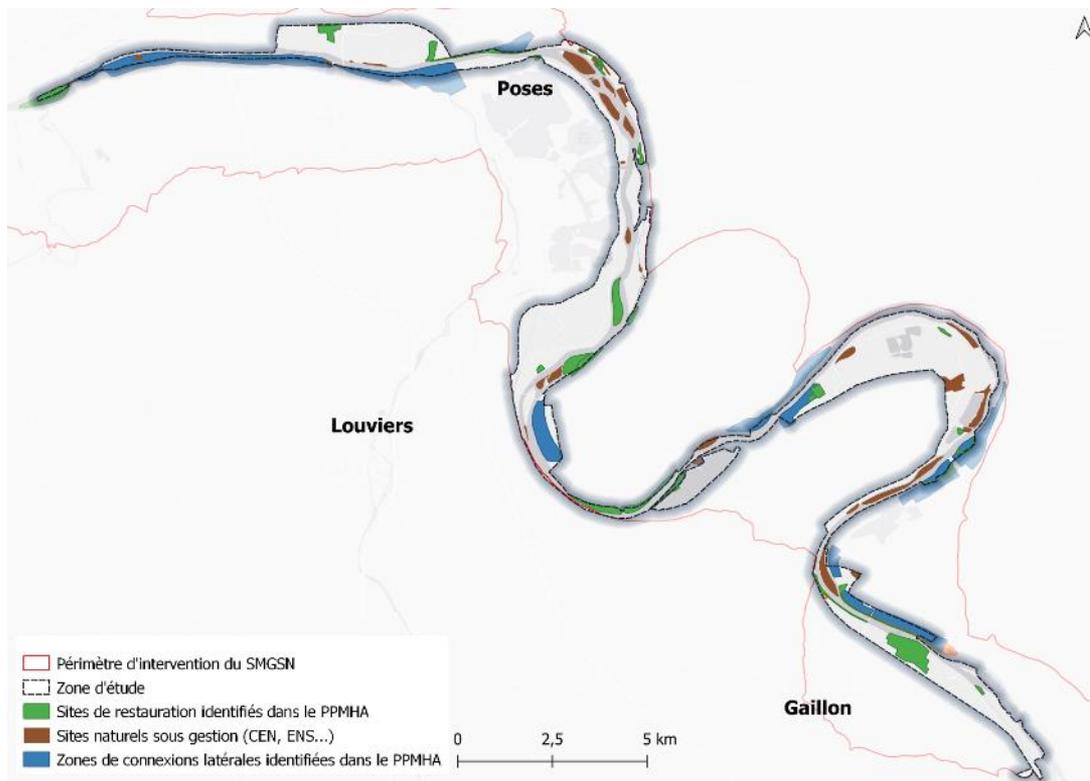
- 250 hectares

17 Zones de connexions latérales

- 788 hectares
- 6 îles

Sortie du PPMHA prévue pour
le premier semestre 2025

Résultats provisoires sur l'Agglo Seine Eure



27 Sites de restauration

➤ 280 hectares

12 Zones de connexions latérales

L'étude se poursuit en 2025

A compléter avec les résultats
sur les affluents

Ex d'actions à l'échelle locale → **Restauration de berges / mares**



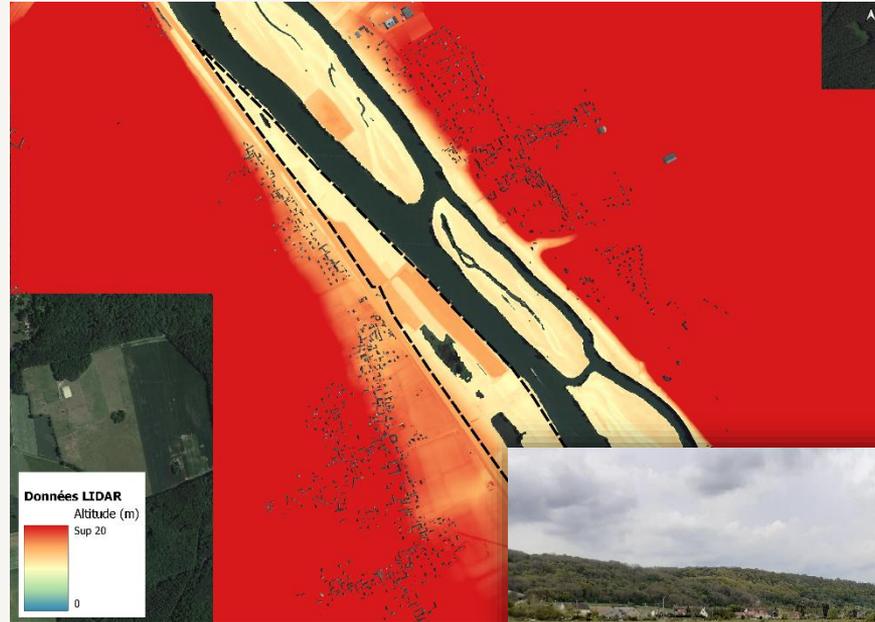
Projet CONSACRE
berge à renaturer

Mare Stade 4

Ex d'actions à l'échelle de site → **Restauration d'habitats naturels**



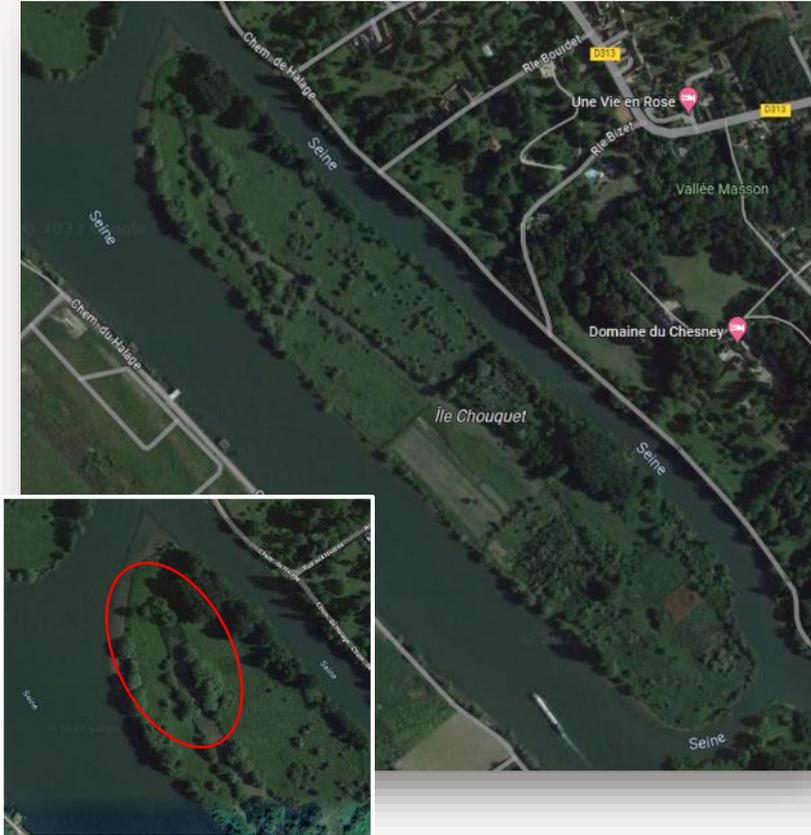
Peupliers



Zones de remblai



Ex d'actions à l'échelle de site → **Restauration d'annexes hydrauliques**



Ex d'actions à l'échelle supra → Zone de connexion latérale

Mars 2024



4 Perspectives

Trois échéances temporelles pour la concrétisation des actions

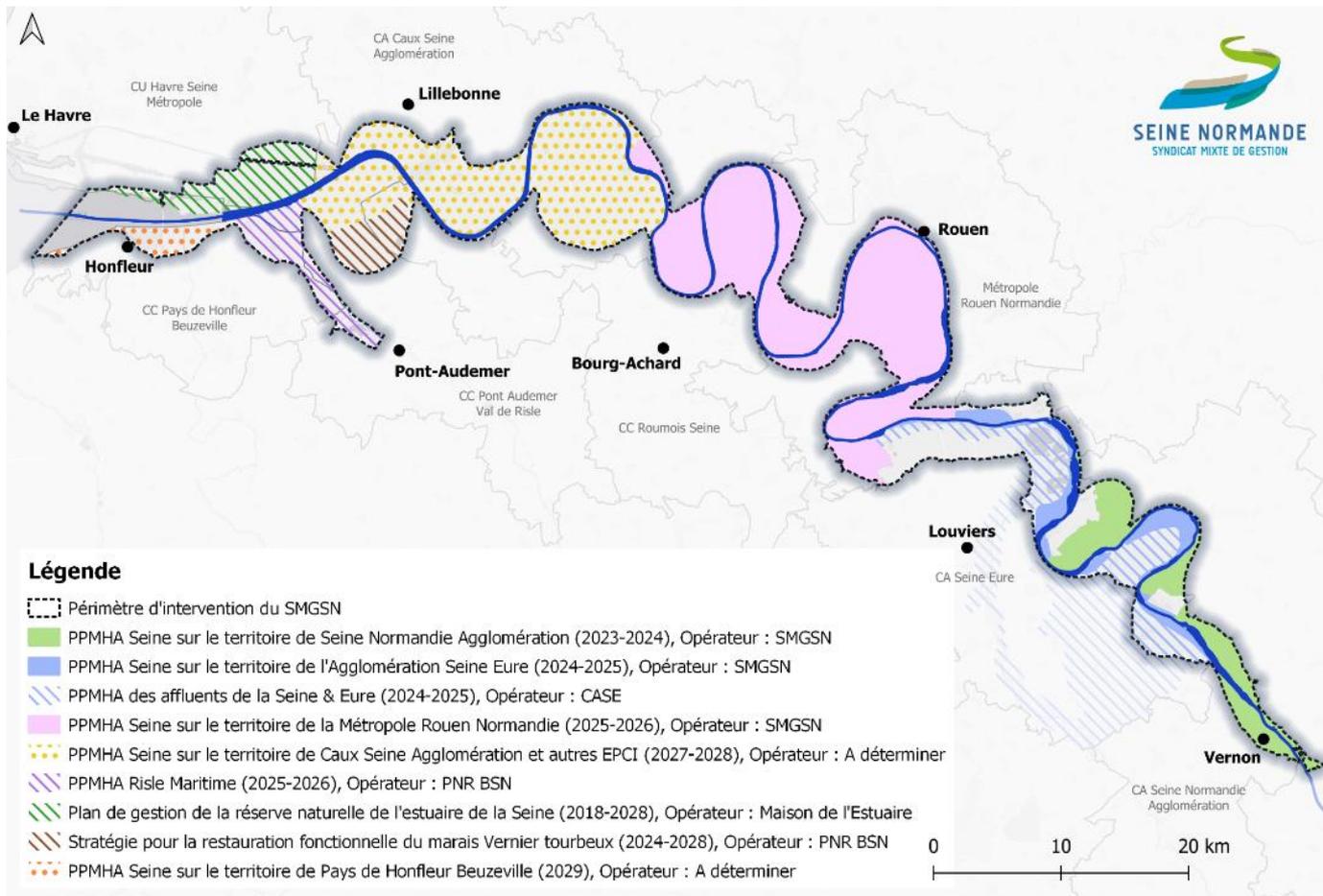


Amélioration des connaissances sur les effets du changement climatique : adaptation des actions

2026-2030

2025-2027

2023-2024



Mise en œuvre des actions



Leviers

- Réglementation et documents cadre (SDAGE, PGRI, Directives Européennes...)
- Volonté politique, attentes des habitants en matière de protection des personnes et des biens face au changement climatique
- Souhait des habitants, des associations, des élus de disposer de milieux naturels humides et aquatiques en bon état fonctionnel, face au changement climatique
- Aides financières disponibles
- Connaissances importantes et diversifiées



Freins

- Accès au foncier
- Activités en place (industries, transport fluvial, agriculture...)
- Urbanisation : dense auprès des grandes villes et diffuse sur le reste du territoire
- Enjeux économiques / Développement économique de la vallée de la Seine



SEINE NORMANDE
SYNDICAT MIXTE DE GESTION